

Jade, née en 2012, est atteinte de trisomie 13 ou syndrome de Patau.

L'Association Anaïs a participé au financement pour une poussette adaptée le 25 mars 2016.

Récemment, en février 2018, l'Association Anaïs a financé un lit sécurisé en bois et non pris en charge par les organismes sociaux.

En fin d'année 2017, la maman de Jade nous a contacté pour une aide financière pour un lit médicalisé avec des barreaux en bois indispensable pour la petite Jade (afin qu'elle ne tombe pas ou ne se blesse), ce lit coûte 12 000 € !!! et la sécu ne rembourse que 1900€. Après des recherches, elle trouve un lit sécurisé similaire venant d'Allemagne ne coûtant que 1400€.

La seule différence entre ces 2 lits, c'est une motorisation pour monter et descendre le matelas en hauteur pour faciliter les soins ou changer les draps, ce qui n'est pas la priorité pour la maman (la nécessité du lit se trouve dans la sécurisation des risques de chutes), mais le second lit sans motorisation n'est donc pas reconnu médicalisé et non pris en charge par les services sociaux.